



L'ISPF, trente ans de statistiques publiques

En juillet 2010, encore jeune, mais abordant l'âge de la maturité, l'ISPF passe le cap des trente ans d'existence. Des années quatre-vingt, période de sa création, aux années 2000, l'Institut a développé et acquis les compétences pour produire et diffuser les statistiques publiques autorisant une analyse pertinente de la société polynésienne, que ce soit en termes démographiques ou en termes économiques. Dans la période de tension économique et politique que vit actuellement la Polynésie française, l'Institut doit, plus que jamais, retrouver les moyens d'assurer un rôle d'aide à la décision pour l'orientation des politiques publiques.

1976, l'institut sur les fonts baptismaux

En 1976, la population de la Polynésie atteint 135 000 personnes, soit un doublement en vingt ans.

Depuis 1960, date de la mise en œuvre du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique (C.E.P.), le territoire polynésien est brutalement entré dans le monde moderne, la forte croissance économique allant de pair avec un bouleversement des équilibres sociaux traditionnels.

Les années soixante-dix s'ouvrent sur la nécessité de définir un modèle futur de société qui soit viable et porteur d'espoir. Hormis le cadre de la planification, la Polynésie d'alors a peu d'outils pour produire l'information économique et sociale nécessaire pour mener une réflexion dans ce domaine.

Les responsables politiques et administratifs, conscients des besoins et, en relation directe avec la mise en œuvre du futur nouveau statut d'autonomie de gestion du territoire en 1977, négocient l'ouverture d'un bureau statistique avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

L'Institut Territorial de la Statistique naît donc en 1976 et commence à fonctionner réellement en juillet 1980 avec un petit noyau initial de 7 agents (direction comprise, i.e. 2 cadres Insee) qui va rapidement s'étoffer au cours des années 80.

N° 9/2010

Directeur de la publication :
Hervé BACHERÉ

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Patricia ANNEVILLE

Réalisation : ISPF

Dépôt légal : Août 2010
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2010

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf
Site internet : www.ispf.pf



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE



- Gérard, Teva T., Pare, Nicole M., Vainanui, Suzanne, Nora -
I.T.STAT., 1980, en 2010, ils sont toujours là !

Les années 80, années découvertes et missions premières

Les missions premières de l'Institut correspondent aux travaux les plus urgents pour permettre le suivi statistique de l'économie polynésienne : statistiques régionales (données économiques et sociales par archipel et par île), agrégats de la comptabilité nationale pour mesurer l'évolution de l'activité économique et la production de richesse du territoire, suivi des prix et des circuits de distribution.

La production de l'indice des prix va coïncider avec sa refonte rendue possible par la réalisation, en 1979, de la première enquête de consommation des ménages (Enquête intégrée auprès des ménages) qui ait été mise en place sur le territoire.

La production des statistiques régionales va s'appuyer sur l'exploitation des fichiers administratifs pour le suivi des statistiques sur les personnes et les entreprises.

Ainsi, le suivi des personnes se fera grâce à l'exploitation des données de l'État civil des mairies pris en charge dès la création de l'Institut et celui des entreprises avec la mise en œuvre du Répertoire des entreprises en 1986.

Le suivi des personnes et l'évolution démographique se réalisent aussi grâce aux recensements de la population qui nécessitent des moyens financiers et humains très importants. L'organisation de l'opération est pilotée par l'INSEE. Le recensement de 1988 sera le premier et le dernier réalisé par l'ITSTAT sur financement territorial, tous les autres seront réalisés en partenariat avec l'INSEE sur financement État.

L'opération de recensement de 1988 souligne la montée en puissance des activités d'enquête au sein de l'Institut qui vont dorénavant constituer une de ses missions principales.

En effet dès 1985, est programmée une enquête Budget Consommation des ménages, première enquête lourde, financée par le territoire, directement conduite par l'Institut.

Cette enquête se devait d'être aussi exhaustive que possible sur l'ensemble des thèmes aptes à refléter la réalité socio-économique en Polynésie, programme très ambitieux et réclamé par tous les responsables politiques et administratifs de l'époque.

Elle devait prendre en compte des problématiques aussi différentes que l'alimentation, la santé, les pratiques religieuses, l'activité et l'emploi, les loisirs, les vacances, l'habitat, ... Dans les faits, l'enquête n'a pu atteindre tous les objectifs retenus, étant donné un plan de charge annuel trop important eu égard au personnel disponible, le dépouillement et l'exploitation n'ont jamais pu être menés à leur terme.

En 1987, les effectifs permanents de l'ISPF, ont été multipliés par quatre depuis sa création, avec une importance croissante du personnel dédié à la réalisation des enquêtes.

En mars 87 commence la première enquête apparentée à un recensement de l'agriculture et du secteur de la mer, suivie d'une enquête sur la production agricole pour quantifier l'activité du secteur primaire dans le cadre des comptes économiques.

Les enquêtes sont en effet le seul moyen fiable pour quantifier le volume d'activité dans une économie encore très largement dominée par le secteur informel.

Conjointement au travail de production statistique, l'Institut développe l'activité de diffusion (mise à disposition des données et réponse à la demande) et de publications des résultats.

Durant, les cinq premières années d'existence de l'Institut, l'accent est mis sur les publications de conjoncture à destination des décideurs institutionnels (notes de conjoncture mensuelles et trimestrielles, tableaux de bord).

Les études socio-économiques sont aussi réalisées dans les publications « Dossiers de l'I.T.STAT. » et « Aspects de la vie économique et sociale de Polynésie française », des auteurs extérieurs à l'Institut participent régulièrement à la rédaction.

Le personnel permanent de l'Institut acquiert en effet prioritairement les compétences sur la production des indices des prix (à la consommation et de la construction), sur le traitement des fichiers administratifs (État civil, RTE), la mise en place des indicateurs de conjoncture, la réalisation des comptes nationaux et les opérations d'enquêtes.

Le premier « Tableaux de l'Économie Polynésienne » est édité en 1985. La mise à disposition des résultats d'enquête demeure le point névralgique, compte tenu de la petitesse des effectifs.

Les années 90, des enquêtes sur tous les fronts

Au début des années 90, la forte demande institutionnelle sur les statistiques dans des domaines aussi divers que l'emploi (1994), l'activité des entreprises (1994), l'agriculture (1995), le tourisme (1995) ainsi que la réalisation du recensement de la population (1996), conduit l'institut à mener de front plusieurs enquêtes lourdes, une quasiment chaque année et relance la croissance des effectifs : enquêteurs, agents de saisie et chargés d'études.




La Dépêche des
MARQUISES

HIVA Oa

Étude sur l'emploi en Polynésie

LES ENQUÊTEURS DE L'I.T.S.T.A.T. AU FENUA ENATA

L'enquête emploi 94 vient de débiter par l'île de Hiva Oa. Excepté Fatu Hiva, les cinq autres îles de l'archipel vont recevoir la visite des enquêteurs, ce qui représentera un total de 300 ménages, soit environ 1.200 personnes âgées de 15 ans et plus qui auront répondu au questionnaire.

CINQ agents de l'I.T.S.T.A.T., Sandrine Mollon, Roy Bambridge, Teva Bernadino, Jean-Pierre Mallegol et Pare Salmon, avec à leur tête Carole Kretz,

conseillère Technique à l'Institut détachée par l'I.N.S.E.E. auprès du Territoire, ont donc commencé leur lent et minutieux travail d'investigation aux Marquises.

Combien y-a-t-il de chômeurs aujourd'hui en Polynésie, quel est leur niveau de formation, quelles sont leurs qualifications, que recherchent-ils?

Autant de questions auxquelles il serait bien hasardeux voire difficile d'apporter actuellement une réponse claire, précise et fiable.

C'est pourquoi l'I.T.S.T.A.T., l'Institut Territorial de la Statistique, a décidé d'effectuer pour la première fois en Polynésie une grande étude sur l'emploi.

Cette enquête porte sur un échantillon de 3 000 ménages tirés au sort dont la moitié se situe aux îles du Vent. Chaque archipel sera, quant à lui, représenté par environ 300 ménages.

Un questionnaire complexe et très complet qui s'apparente à un véritable dossier puisqu'il comprend trois volets: l'un général par ménage, le questionnaire principal individuel de 20 pages et un complémentaire plus ciblé pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Après Hiva Oa et Tahuata l'équipe rejoindra les trois îles du nord de l'archipel avant de regagner Tahiti à la suite d'un séjour d'environ un mois aux Marquises.

Les résultats que fournira cette enquête auprès des ménages donneront de précieux renseignements sur la population active du Fenua Enata et de l'ensemble de la Polynésie, renseignements d'autant plus précieux qu'ils viendront en complément de l'enquête sur la structure des emplois réalisée en février dernier par l'I.T.S.T.A.T., auprès de 1 000 entreprises du Territoire.

Tout cela en attendant le grand rendez-vous de la statistique que sera le recensement complet de la population prévu pour 1995.

P. Chastel



Les résultats de l'enquête fourniront de précieux renseignements.

- Roy, Teva B., Carole, Pare, Sandrine, Jean-Pierre -

Enquête emploi auprès des ménages, Marquises, 1994



- Louise et Sandrine -

Enquête emploi 1994 à Raivavae

Recensement

AU CŒUR DU MONDE AGRICOLE

Actuellement à Tubuai est en train de se faire, comme sur toute la Polynésie française, une action de recensement du monde agricole.

CE travail se fait en collaboration avec la chambre d'agriculture et le service du développement rural. Ce recensement est piloté par l'ITSTAT et représente un coût global d'environ 60 millions CFP dont 40 millions viennent du financement de l'État.

Actuellement à Tubuai, trois jeunes gens ont été recrutés pour cette tâche et sont tous les jours sur le terrain, ils doivent recenser les ex-

ploitations agricoles. Il est demandé à chaque exploitant de répondre à un questionnaire de huit pages qui restera anonyme et qui permettra d'approfondir les renseignements récoltés.

L'objectif est de mieux connaître le monde agricole de la Polynésie, afin de mieux cibler les aides au développement sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française, faire une estimation globale des diffé-

rentes productions, avoir une description précise de l'agriculture aujourd'hui afin de mieux cibler les futures aides au développement.

À Tubuai, les trois jeunes vont ainsi travailler auprès de 300 exploitants de l'île. Jusqu'à présent, cette opération menée par des jeunes de l'île, aidés par l'Économie rurale, s'est réalisée dans les meilleures conditions et ont, jusqu'à présent enregistré aucun refus d'aucune part jusqu'ici.

Il faut dire qu'aux Australes, l'exploitation agricole se structure chaque jour davantage, et que les agriculteurs ont tous des projets d'avenir concrets, ils veulent améliorer leur production, tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité.

Un travail est mené dans ce sens depuis une bonne décennie par les différents partenaires socio-économiques : Cirad, Asdap, Tahiti Frais, Sna et actuellement, seules les capacités d'écoulement de la production agricole actuelle sur Tahiti est un frein réel à l'augmentation des quantités produites.

Ici, on n'attend qu'une ouverture du marché pour produire plus.

Garder les habitants aux Australes en aidant le développement et la production agricole sont des objectifs primordiaux, afin que ne partent vers Tahiti que ceux dont la réussite scolaire permet d'espérer un avenir de technicien ou universitaire.

Au terme de cette opération de recensement par l'ITSTAT, cet organisme élaborera un ouvrage de référence sur la Polynésie et fera imprimer un dépliant avec les chiffres-clés de l'agriculture.

Celles-ci seront distribuées à tous les agriculteurs qui ont accepté



Daniel Huart, directeur de l'ITstat, a effectué le déplacement à Tubuai afin de procéder à la mise en place de cette action de recensement des agriculteurs.

d'être recensé. Par ailleurs, l'ITSTA prépare le prochain recensement de la population qui aura lieu aux Australes en septembre 1996, et qui fera appel à environ quatre cent personnes sur l'ensemble de la Polynésie.

De notre correspondante Olga



L'agriculture occupe une place primordiale dans l'économie de Tubuai.

Recensement agricole 1995 - Tubuai

Parallèlement, l'Institut s'efforce aussi de monter en charge sur le traitement des fichiers administratifs relatifs au commerce extérieur et à l'emploi en développant des conventions avec les organismes sources (Direction des douanes, Caisse de prévoyance sociale, Agence pour l'emploi et la formation professionnelle ou actuel SEFI).

L'activité de diffusion et de publication se structure avec la création d'une charte graphique et d'un catalogue de publications cohérent (Te Avei'a, Points forts, Regards, Dépliant Polynésie en bref, Tableaux de l'économie Polynésienne).

Les prestations de conseil technique externe et les partenariats avec les services ou organismes locaux, désireux d'acquérir une compétence statistique ou de réaliser des études basées sur des enquêtes, s'accroissent aussi.

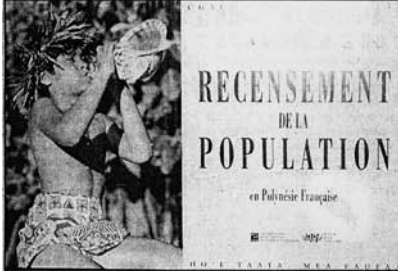








DES CHIFFRES POUR PRÉVOIR



Il n'y aura pas de recensement en 2010 à cause des élections.

Caractères obligatoires et d'utilité publique des enquêtes prévues.

Grands chantiers en 2000

Cette année, l'ISPF a programmé une enquête sur les budgets des familles. Cette enquête débutera en avril et collectera pendant une année, des informations sur les dépenses, les revenus et les transferts inter-ménages auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des archipels. Cette enquête nécessite

quête pourrait servir à mettre en place un observatoire du BTP. Si cet observatoire arrive à voir le jour, on peut espérer disposer, entre autres, d'un outil de suivi informatisé des permis de construire et ainsi sauver les rares sites qui ne sont pas encore définitivement défigurés par l'urbanisation sauvage.

Bientôt de nouveaux bâtiments

Les institutionnels, les entreprises et même les particuliers sollicitent de plus en plus les services de l'ISPF. Ce surcroît d'activité impose un recrutement de personnel et l'adaptation des méthodes de travail et des moyens logistiques. La modernisation de l'outil informatique a été rendu possible en 1999 grâce à une subvention d'investissement du territoire. Un problème reste entier. Les locaux vétustes et peu fonctionnels de l'immeuble Donald sont devenus trop exiguës pour procurer des conditions de travail normales aux agents, et un accueil satisfaisant pour le public. L'année 2000 sera consacrée à la recherche d'une nouvelle implantation.

Gérard Bianchi



Une activité vieille comme le monde

On pourrait croire que l'activité statistique est un avatar de notre société de consommation. En fait, cette activité remonte à la nuit des temps. Les régimes musclés ont de tout temps eu un besoin compulsif de compter, de mettre en fiche, en tableau et en courbe tout ce qui était sous leur pouvoir. L'empereur chinois Yao, avait déjà organisé un recensement des productions agricoles en 2238 avant J.-C. Les Égyptiens avaient quant à eux institué un cadastre en 1700 avant J.-C., et les Incas avaient mis au point les quipos, systèmes particulièrement sophistiqués, permettant de recueillir et de tenir à jour leurs statistiques de récoltes sur des cordes de couleur. L'importance de la statistique était donc reconnue par les politiques éclairées depuis l'Antiquité. Le pharaon Amasis était même tellement éclairé qu'il édicta la peine de mort contre ceux qui refusaient de déclarer leurs nom, profession et moyens de subsistance. Le premier bureau de statistique a été créé en France, en 1800, par Napoléon. Il s'appelait la Statistique générale de la France, devenue en 1941 le Service national des statistiques puis, en 1946, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). En Polynésie, c'est une délibération territoriale qui

DES RENSEIGNEMENTS RELATIVEMENT PRÉCIS

d'obtenir des renseignements très... les intégrer dans leurs banques de... Quelles sont les tâches qui

Interrogations sur la statistique

La décennie 90 aura sans nul doute été la plus féconde en termes de recrutement de personnel à contrat déterminé ou de recours au personnel en service de coopération, en particulier pour trouver les compétences nécessaires à la conception des enquêtes et l'analyse des résultats et des études qui en découlent.

La préparation de l'enquête budget des familles 2000-2001 et du recensement de 2002 clôt 10 années d'opérations d'enquêtes intensives.



L'institut est ouvert au public.

Renseignements pratiques

Adresse : Immeuble Donald, 2^e étage
Angle rue Jeanne d'Arc et boulevard Pomare
BP 395
98713 Papeete
Tel : 54 32 32
Fax : 42 72 52
E-mail :
ispf@ispf.pf <mailto:ispf@ispf.pf>

Le vendredi de 7 h 30 à 12 heures
Tel : 54 32 34 ou 54 32 35
E-mail :
bi@ispf.pf <mailto:bi@ispf.pf>

Attribution de numéro Tahiti, attestation Tahiti :
Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 heures
Le vendredi de 7 h 30 à 12 heures
Tel : 54 32 39 ou 54 32 40
E-mail :
rte@ispf.pf <mailto:rte@ispf.pf>

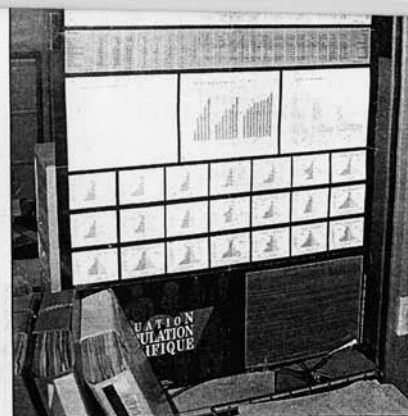
Accueil et informations du public, consultation de la documentation, achat de publications :
Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 heures.

Secrétariat de direction
Tel : 54 32 26.

Étude "budget de Famille 2000"

CETTE importante étude dont les résultats sont très attendus est sans doute l'opération statistique la plus difficile à mener à terme. Les Polynésiens n'étant pas encore soumis à l'impôt sur le revenu, les sources statistiques d'origine fiscale n'existent pas sur le territoire. En métropole, les particularités du prélèvement fiscal ne donnent bien sûr qu'une image floue, voire déformée, de la répartition véritable des revenus, mais l'essor des techniques de comptabilité nationale a contribué à donner un cadre plus rigoureux à la recherche statistique. Sur le territoire, les chiffres fournis par les documents comptables ou les déclarations des particuliers peuvent être fictifs ou conventionnels. Certains revenus (revenus des intermédiaires, revenus occasionnels ou spéculatifs, travail au noir, locations non déclarées) échappent par leur nature même à toute investigation véritable. En l'absence d'évaluations officielles, les

agents de l'ISPF devront s'en remettre pour une grosse part à la bonne foi des personnes composant le "panel échantillonnaire". Pour ce qui est des pays développés, malgré bien des difficultés, on parvient à établir des séries chronologiques ou des coupes instantanées qui bénéficient d'un certain degré de confiance. Par exemple, pour ce qui est de la France et de la période récente, avec les rapports de synthèse sur les revenus des Français que publie périodiquement le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC devenu depuis 1994 le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts), on dispose de données permettant de suivre en détail leurs revenus. Dans les pays en voie de développement ou ceux ne disposant pas de régime fiscal moderne, les données sont beaucoup plus éphémères ce qui explique la préparation minutieuse qui entoure cette étude en Polynésie.



Une collaboration avec les autres pays du Pacifique Sud.



C'est l'ISPF qui gère les dossiers des sociétés du territoire.



Les locaux ne suffisent plus, des solutions vont être trouvées en 2001.

Début de l'enquête budget des familles et recherche d'espace

Années 2000, les années de la maturité

En 2000, l'Institut compte 44 agents permanents, soit un nombre assez proche de l'effectif actuel. Ces années sont celles de la réforme informatique, le travail statistique étant indissociable de l'efficacité de l'outil informatique.

L'évolution majeure est la mise en place d'un réseau favorisant une meilleure fiabilité du système d'information pour son traitement interne et la mise à disposition et diffusion des données aux utilisateurs externes.

La diffusion bénéficie en particulier du développement et mise en œuvre d'un des premiers sites Internet consultables sur le territoire début 2000.

Ce premier site pilote ouvre la voie au site actuel, entièrement rénové dans une logique de bases de données dynamiques permettant à l'utilisateur de configurer lui-même ses données « clé en main » et d'acquiescer en ligne des documents administratifs (attestation Numéro T.A.H.I.T.I. gratuite).

Cette diffusion via internet marque une volonté de rendre un meilleur service public aussi bien en simplifiant les démarches administratives, qu'en donnant accès à tous à l'information statistique et, ceci, de la manière la plus complète possible.

Institut de la statistique/Budget des ménages

BONNES ET MAUVAISES HABITUDES CONFIRMÉES



Particulièrement solidaire, toute l'équipe de l'ISPF présente hier matin à la conférence de presse a tenu à immortaliser cet instant, car une telle enquête (qui a coûté 220 millions CFP), ne se referra pas avant plusieurs années.

Sans surprise, les habitudes des Polynésiens pressenties depuis des lustres tant au niveau de leurs dépenses que des revenus, sont confirmées. Les mauvaises habitudes alimentaires aussi, puisque l'étude montre que les ménages dépensent plus en alcool que pour des aliments salubres comme les produits laitiers et/ou les légumes par exemple.

Paris, le chiffre est de 1,5 personne par ménage). Enfin, plus de la moitié de la population (53 %) vit à Tahiti (zone urbaine), entre Paea et Mahina.

L'alcool avant le lait...

S'agissant du "nerf de la guerre", les rentrées et sorties d'argent relevées sur la période démontrent que les ménages vivant dans la zone urbaine de Tahiti dépensent 3 fois plus d'argent

mentalités tournées davantage vers le loisir et l'équipement. Malheureusement et sans surprise, les ménages polynésiens dépensent en moyenne chaque mois plus d'argent pour les boissons alcoolisées (4 650 CFP) que pour des produits salubres à la santé, comme les produits laitiers (3 362 CFP) ou les légumes (4 282 CFP) par exemple.

De même, la dépense moyenne pour le sucre ou des produits sucrés représente 2 305 CFP, ce qui n'est pas négligeable au regard

NOUVEL INDEX BTP

Avant son départ de l'Institut de la statistique de Polynésie française, l'ancienne directrice, Nicole Levêque, devenue conseillère auprès de Georges Puchon, a donné les nouvelles composantes de l'indice mensuel du bâtiment et des travaux publics.



- Patricia, Louise, Bertrand B., Leilani, Nicole L., Fabienne, Jean-Pierre, Lainaala, Graziella, Georges, Jacques, Bertrand O., Marjorie -

Résultats d'enquête et nouveaux locaux

Les premières années du 21^{ème} siècle sont essentiellement consacrées à consolider les compétences acquises et améliorer les indicateurs, études et outils statistiques mis en œuvre pour répondre à l'évolution des besoins en information économique et sociale.

Cette dernière impose, en particulier, la production rapide et régulière d'indicateurs conjoncturels de même que le recours à des outils d'analyse de plus en plus fins et précis.

La refonte de l'indice des prix avec le changement de nomenclature, la redéfinition du schéma technique produisant les comptes économiques, la restructuration des données démographiques (recensements et État civil) qui permet dorénavant de consulter et comparer l'ensemble des données sur plusieurs recensements, de disposer d'informations cartographiées, de concevoir en ligne et à la carte ses statistiques personnalisées, la mise en œuvre d'un système d'information géo-numérisé, favorisé par l'inscription du recensement dans un cycle quinquennal et débouchant à terme sur une offre de données disponibles au niveau infra-communal, la mise en ligne d'une série de publications mensuelles ou trimestrielles de conjoncture dans les domaines prioritaires que sont l'emploi, le tourisme, le commerce extérieur, les entreprises, sont autant de travaux réalisés allant dans le sens d'une exigence croissante sur la qualité et la précision des statistiques mises à disposition.

Date de référence

6 août 1976 :	. Arrêté de création de l'Institut Territorial de la Statistique ou I.T.S.
4 avril 1980 :	. L'I.T.S. devient l'I.T.STAT. et débute son activité.
25 juillet 1980 :	. Lettre circulaire faisant obligation aux mairies de transmettre les données d'état civil à l'I.T.STAT.
1985 :	. Première enquête sur le budget de consommation des ménages novembre 1985-octobre 1986.
1986 :	. Recensement général de l'agriculture et du secteur de la mer de la Polynésie française.
6 septembre 1988 :	. Recensement général de la population.
Avril 1994 :	. Lancement de l'enquête emploi auprès des ménages sur toute la Polynésie française.
Avril 1995 :	. Première enquête annuelle sur l'activité des entreprises.
Juin 1995 :	. Recensement général de l'agriculture de la Polynésie française.
Juin 1995 :	. Première enquête sur les dépenses touristiques (biennal).
3 septembre 1996 :	. Recensement général de la population.
Décembre 1997 :	. Première enquête de satisfaction touristique (biennal).
22 avril 1999 :	. La dénomination de l'Institut devient : Institut de la Statistique de la Polynésie française ou ISPF.
2000 :	. Enquête budget des familles mai 2000-avril 2001.
2002 :	. Recensement général de la population.
2007 :	. Recensement général de la population.

La fin de la décennie 2000, en point d'interrogation ?

Les années 2000 auront été marquées par une amélioration des méthodes de travail, par une diffusion croissante sur internet, par le développement des enquêtes touristiques ...

Elles ont été aussi une période où les financements ont fortement stagné, voire reculé, limitant les investissements de l'Institut exception faite des recensements de population quinquennaux inscrits dans la loi française.

L'enquête budget des familles, réalisée en 2000-2001, est la dernière grande opération financée par le pays. Depuis, aucune enquête d'envergure n'a été mise en œuvre, faute dans un premier temps de commande politique forte et, depuis peu, en raison d'arbitrages budgétaires défavorables dans un contexte économique difficile.

Alors que le pays est confronté à une crise économique et politique sans précédent, qui implique des restructurations d'envergures et des réformes difficiles, l'Isfpf devrait retrouver les moyens d'assurer un rôle d'aide à la décision politique et d'évaluation des politiques publiques.

Cela devra passer par un renforcement de ses moyens en cadres statisticiens pour développer ses capacités d'études et d'analyse. L'institut se doit de relancer un programme d'enquêtes ménages plus ambitieux pour disposer régulièrement d'indicateurs sur l'emploi, la formation, les revenus, le niveau de vie, l'évolution des inégalités ...



Juin 2010, trente ans après - on fête l'événement !

Principaux travaux réguliers de l'Institut

• 1. Indice des prix à la consommation des ménages.

Le calcul mensuel de l'indice repose sur 10 000 relevés de prix réalisés mensuellement dans 600 points de vente à Tahiti et Moorea.

• 2. Enquêtes Loyers.

Les résultats de l'enquête sur les loyers alimentent le poste de dépense « loyer » dans le calcul de l'indice des prix.

L'enquête est réalisée par voie téléphonique sur un panel de 700 logements, un tiers environ des questionnaires exige un déplacement sur le terrain du fait de contact impossible ou de changement de locataire. Les enseignements sont très utiles pour suivre l'évolution du marché des locations.

• 3. Calcul des index du BTP et du TPP.

Ces index sont calculés sur la base de 600 relevés de prix mensuels chez les commerçants spécialisés.

• 4. Gestion du répertoire des entreprises.

Le répertoire territorial des entreprises (RTE) a été créé par arrêté n° 1 025/CM du 27 août 1986. Il intègre les dossiers d'inscription, de modification et de radiation d'entreprises provenant des différents partenaires. Il permet la délivrance des attestations de numéro TAHITI et de code d'activité de l'entreprise. Le Centre de formalité des entreprises intégré à la CCISM est le principal pourvoyeur de dossiers.

Le fichier compte environ 53 000 entreprises, patentés et associations en activité.

• 5. État civil.

L'ISPF assure la collecte mensuelle des bulletins statistiques d'état civil auprès des centres d'état civil. Ce répertoire est une source importante pour la mise à jour des statistiques de démographie : taux de natalité, taux de mortalité, taux de fécondité, estimation de la population.

• 6. Estimation de l'évolution de l'emploi salarié.

Le suivi du niveau de l'emploi salarié est réalisé sur des données transmises par la Caisse de prévoyance sociale (CPS). Du fait des retards dans les déclarations produites par les employeurs et des délais de gestion, la diffusion des chiffres sur l'emploi salarié se fait avec un décalage de six mois, seul moyen pour obtenir la mesure de l'emploi la plus proche de la réalité.

Aussi, sur la base des données de la CPS, une méthode d'estimation de l'évolution de l'emploi salarié, restreint au secteur marchand, a été développée en 2007. Un commentaire est produit mensuellement sur les résultats du mois M-2, gagnant ainsi quatre mois sur la mesure.

• **7. Observatoire du BTP.**

L'Isfp assure un suivi statistique des données sur le secteur du bâtiment. Un observatoire réunissant les professionnels et le Ministre de l'Économie se réunit régulièrement pour échanger sur ces résultats. L'Isfp assure le secrétariat de l'Observatoire.

• **8. Enquête Annuelle d'entreprise.**

Chaque année, l'Isfp réalise une Enquête Annuelle d'Entreprise sur un secteur d'activité différent (bâtiment, commerce, tourisme, services, industrie). Le but est de collecter les résultats comptables des entreprises afin d'avoir une vision de l'activité réelle des entreprises sur chaque secteur. L'objectif final est de pouvoir alimenter les comptes économiques du pays en dressant une matrice des consommations intermédiaires au niveau de l'ensemble de l'économie et de déterminer des ratios de gestion afin de suivre leurs évolutions dans le temps.

• **9. Comptes économiques.**

L'Isfp réalise chaque année les comptes de la Polynésie française. En règle générale les résultats d'une année N sont disponibles à N+2 ou N+3.

• **10. Enquête de fréquentation touristique.**

Une enquête auprès des passagers internationaux débarquant à l'aéroport de Faa'a permet de comptabiliser mensuellement le nombre de touristes visitant la Polynésie. Des informations sur les îles visitées, les activités pratiquées et sur les caractéristiques des touristes sont aussi collectées.

Les compagnies aériennes participent gratuitement à l'enquête ; elles bénéficient en retour d'informations statistiques détaillées.

• **11. Enquêtes sur les Dépenses et Satisfaction touristiques.**

Ces enquêtes biennales sont réalisées en salle d'embarquement de l'aéroport de Faa'a. Elles contribuent à l'estimation de l'apport économique dû au tourisme et complète la connaissance qualitative des touristes.

• **12. Enquêtes de fréquentation hôtelière.**

Le suivi de la fréquentation hôtelière fait l'objet de deux enquêtes distinctes, réalisées par voie postale (fax et messagerie), l'une adressée à l'ensemble de l'hôtellerie internationale, la seconde adressée à un échantillon de pensions de famille et hôtels non classés.

L'enquête auprès de l'hôtellerie internationale concerne l'ensemble des hôtels. L'enquête réalisée auprès de l'hôtellerie familiale concerne près de 110 établissements.

• **13. CEROM.**

Un partenariat entre l'Institut de la Statistique de la Polynésie française (ISPF), le Service du Plan et de la Prévision Économique (SPPE), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) répond à un souci commun des établissements ultra-marins de produire des statistiques sur l'économie des collectivités de l'Outre-mer français. Ainsi, l'organisation polynésienne s'intègre dans une comitologie nationale où des propositions d'études sont discutées et peuvent bénéficier d'aides externes.

• **14. Diffusion et suivi de la statistique publique.**

Collecte, traitement et diffusion de nombreuses séries statistiques à partir des données chiffrées provenant d'organismes publics : Caisse de prévoyance sociale (CPS), direction des douanes, service des contributions directes, service des finances, de l'équipement, de la santé, ...

• **15. Site internet : www.ispf.pf.**

Le site de l'Isfp s'enrichit régulièrement, l'objectif étant de mettre à la disposition du plus grand nombre la quasi-totalité des statistiques produites par l'Institut sous réserve de respecter le secret statistique.

• **16. Publications.**

L'Isfp diffuse des résultats statistiques et produit des études dans le cadre de sa ligne éditoriale :

. Te Avei'a, analyse trimestrielle de la conjoncture.

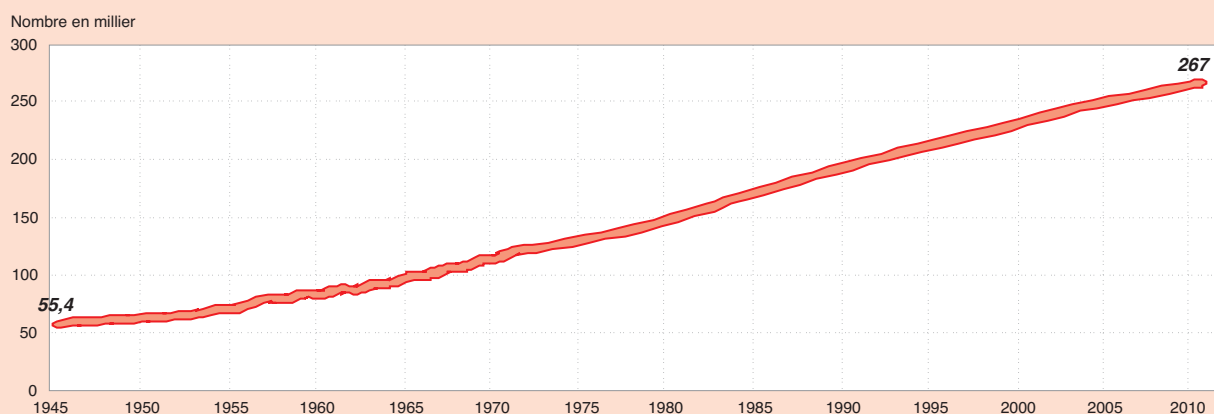
. Points mensuels, qui accompagnent la publication de l'indice des prix à la consommation, des index du BTP, statistiques sur l'emploi, statistiques sur le tourisme.

. Points forts études, supports des résultats d'enquêtes, des bilans annuels et des études particulières (documents de 4, 6 ou 8 pages).

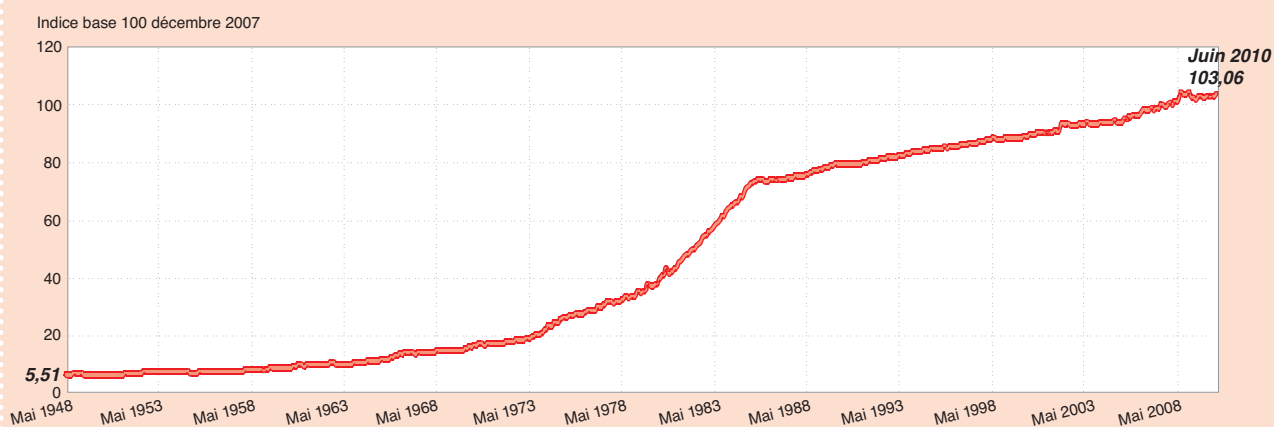
Ces publications sont disponibles au format électronique sur le site internet de l'Isfp, il n'y a plus de diffusion sur support papier.

La statistique publique, quelques trente années et plus d'histoire économique en Polynésie française

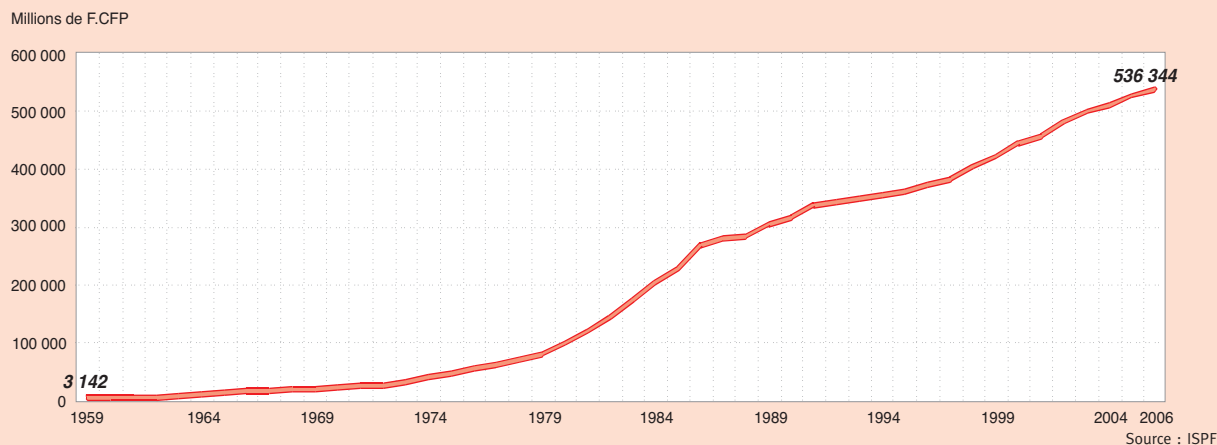
Population au 1^{er} janvier de 1945 à 2010



Indices des prix à la consommation 1948 - 2010



Produit intérieur brut de 1959 à 2006



Extrait de la délibération n° 76-50 AT du 09 juillet 1976 modifiée portant création de l'Institut de la statistique de la Polynésie française (remplacé, délibération n° 99-57, article 1^{er}). (JOPF du 15 septembre 1976, n° 19, p. 673.

L'assemblée Territoriale de la Polynésie française,

- Vu** le décret n° 46-2379 du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les Établissements français de l'Océanie, modifié par les lois nos 52-1175 et 57-836 des 21 octobre 1952 et 26 juillet 1957, relatives à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale ;
- Vu** le décret n° 57-812 du 22 juillet 1957 portant institution d'un conseil de gouvernement et extension des attributions de l'assemblée territoriale dans la Polynésie française, modifié par l'ordonnance n° 58-1337 du 23 décembre 1958 ;
- Vu** la lettre n° 1126 I/ADM de M. le gouverneur, chef du territoire de la Polynésie française, en date du 25 juin 1975, approuvée en conseil de gouvernement le 28 mai 1975 ;

Sur proposition du conseil de gouvernement ;

- Vu** l'arrêté n° 3250 AA en date du 2 juin 1976 convoquant l'assemblée territoriale en session administrative ordinaire ;
- Vu** le rapport n° 45-76 en date du 9 juillet 1976 de la commission des affaires financières, économiques et sociales ;
- Vu** la délibération n° 76-2 du 7 juillet 1976 portant transfert provisoire du lieu des séances de l'assemblée territoriale ;

Dans sa séance du 9 juillet 1976,

Adopte :

Article 1^{er} : (remplacé, délibération n° 99-57, article 2) : Il est créé en Polynésie française un établissement public doté de la personnalité morale et financière et dénommé « Institut de la statistique de la Polynésie française ».

Article 2 : L'institut territorial de la statistique sera chargé, notamment :

- . d'établir, rassembler et mettre à jour les statistiques relatives à la démographie et au mouvement des personnes et des biens ;
- . de coordonner les méthodes, les moyens et les travaux statistiques des administrations et des collectivités publiques et des organismes privés subventionnés ou contrôlés par les collectivités publiques ;
- . de remplir une fonction du conseil technique en matière d'organisation et de traitement des statistiques ;
- . de donner et de tenir à jour l'inventaire permanent de l'économie ;
- . d'entreprendre des recherches et études sur les questions statistiques ou économiques ;
- . de diffuser ou publier éventuellement les résultats de ses travaux sans mettre en cause le secret statistique ;
- . de favoriser le développement des sciences statistiques et des recherches économiques relevant de sa compétence tout en assurant la formation de personnels spécialisés ;
- . d'assurer éventuellement la coordination de l'emploi des moyens mécanographiques ou informatiques du secteur public ou contrôlé et, dans la mesure du possible, des travaux de ce type pour des services ou organismes extérieurs ;
- . de procéder à l'exécution de recensements approximatifs par voie de sondages ;
- . d'assurer la liaison avec les services nationaux, internationaux ou étrangers similaires.